

Miličková, Ladislava

Les fonctions syntaxiques des introducteurs au trait inanimé dans les relatives sans antécédent

Études romanes de Brno. 2000, vol. 30, iss. 1, pp. [15]-22

ISBN 80-210-2517-4

ISSN 0231-7532

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113167>

Access Date: 24. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

LADISLAVA MILIČKOVÁ

LES FONCTIONS SYNTAXIQUES DES INTRODUCTEURS AU TRAIT *INANIMÉ* DANS LES RELATIVES SANS ANTÉCÉDENT

Les traits pertinents des éléments introducteurs animés ou inanimés dans les propositions relatives sans antécédent sont avant tout l'indifférenciation et la généralisation. Toutefois, on ne peut en aucun cas parler d'une unité de ces introducteurs tant au niveau de leur vitalité qu'en ce qui concerne la variété de leurs emplois. Les deux traits — la généralisation et l'indifférenciation — s'expriment, dans le discours, à travers des constructions fort différentes en qualité, de même qu'en quantité. L'introducteur *qui* (*animé*)¹ introduit le plus souvent des syntagmes nominaux complexes à valeur gnominique mais parfois il exprime la valeur générique. Les introducteurs au trait *inanimé* — *qui*, *que*, *quoi* — apportent à la relative syntagmatisée un sémantisme neutre et abstrait qui est fort proche d'une généralisation absolue. Le locatif *où* exprime un sémantisme vague de lieu, de temps ou de but.

Le dynamisme des introducteurs est fort différent. *Qui* (*animé*) est incontestablement l'introducteur le plus productif, même si, en comparaison avec l'ancien français, l'étendu de son emploi s'est considérablement rétréci. En français contemporain il tend à exprimer une indifférenciation du type gnominique, ce qui veut dire une généralisation extrême. Au contraire, les introducteurs au trait *inanimé* n'apparaissent que beaucoup plus sporadiquement, dans des tours archaïques ou des structures syntaxiques particulières: *qui* après le présentatif *voilà* et dans les formules figées *qui mieux (plus, pis) est, que* dans les formules lexicalisées (*coûte que coûte, vaille que vaille*), *quoi* — le plus fréquent — dans les constructions prépositionnelles, dans les tours présentatifs (*voilà, il y a, c'est*) et dans la construction infinitive *de (à) quoi + infinitif*. Pier-

¹ Sur les introducteurs animés voir: L.Miličková, «Les fonctions syntaxiques des éléments introducteurs *qui* et *quiconque* dans les propositions relatives sans antécédent» in *Études romanes de Brno*, SPFFBU, L 19, 1998, p. 7–15.

rard² juge que c'est en premier lieu l'opposition *prédicativité / non prédicativité* qui altère la productivité de l'introducteur inanimé. Il l'explique par le fait que les mots grammaticaux connaissent souvent deux états : l'état prédicatif, lorsque le mot jouit de sa pleine autonomie et l'état non prédicatif, lorsque le mot est dépendant d'un autre mot (*non / ne, tu / te, etc.*). Cette même opposition, il la voit dans la distinction entre *quoi* et *que*. Moignet adopte la même opinion: «*Le contenu sémantique peut être le même, mais, dans l'état prédicatif, c'est sa contenu sémantique qui domine en pensée, tandis que dans l'état non prédicatif, c'est la fonction grammaticale qui l'emporte...*».³ Dans ce sens *que* non prédicatif sert plutôt d'un outil grammatical — marqueur de la subordination — ayant abandonné les emplois où le sémantisme soit trop marqué. Par contre, dans le cas de l'introducteur *quoi*, qui est prédicatif, son autonomie sémantique est accentuée. C'est pourquoi ce morphème introducteur tend nettement vers une pronominalisation, souvent en fonction de complément prépositionnel.

Le nombre des fonctions syntaxiques dans lesquelles les introducteurs simples (synthétiques) au trait *inanimé* — *qui, que, où* — peuvent figurer, est assez restreint et manifestement en perte de vitesse et les divers tours qui y existent expriment surtout une cohésion exemplaire en position de constituant immédiat du verbe. Dans la langue actuelle (surtout dans la langue parlée) ils ont été presque complètement remplacés par les tours analytiques *ce qui, ce que, là où..*. De plus, la situation des morphèmes introducteurs de nature synthétique est fort compliquée par le fait qu'il n'y a pas d'équivalence fonctionnelle entre la fonction syntaxique du morphème introducteur et celle de la fonction de la proposition relative syntagmatisée ; p. ex. dans la proposition *Voilà qui est entendu*, le morphème introducteur *qui* est sujet de la relative, tandis que la relative entière remplit la fonction d'un complément d'objet direct vis-à-vis du présentatif *voilà*.

Qui sujet n'apparaît de nos jours que dans les locutions figées, telles que *Qui fut dit, fut fait* (D.+ P., E.G.L.F., IV, § 1277, p.156), et dans la locution *qui mieux (plus, pis) est* qui, toute entière, a la valeur d'apposition: *Qui plus est, l'on sait aujourd'hui que la matière cérébrale reste, par elles, impressionnée comme par les autres* (Pierrard, 1988, p. 202). Le morphème *qui* a la fonction du sujet également dans les propositions relatives qui sont, elles-mêmes, comme nous l'avons déjà constaté ci-dessus, complément d'objet des présentatifs *voici, voilà*. Ce présentatifs sont, en tant que leur fonction, voisins des verbes d'aperception mais ils n'exigent pas la présence d'un pronom conjoint comme ces verbes. Les présentatifs *voici, voilà* sont invariables en temps et en modes et ne s'accordent pas avec la catégorie grammaticale de personne. Ils permettent au contraire l'ancrage direct de l'énoncé dans la situation d'énonciation : *Voilà qui est entendu, n'est-ce pas?* (Sandfeld, § 62, p.101), ... [*cela*] *suffirait à nous mettre en garde contre une explication fondée sur l'analogie d'un mot. Mais voici qui est le plus probant : le fait ne se produit pas là où ...* (D. + P., E.G.L.F.,

2 Voir M. Pierrard, *La proposition relative ...*, 1988.

3 G.Moignet, *Systématique de la langue française*, p. 186.

IV, § 1278, p.158), *Voilà qui vaut mieux* (Hanse, 1991, p. 1016), *Voilà qui m'étonne* (ibid.). La construction *voilà qui* se rapporte à ce qui précède, *voici qui* annonce ce qui va suivre : *J'ai supporté jusqu'à ce jour vos folies et vos gamineries, mais aujourd'hui, voici qui passe la limite. Vous me traitez en camarade, c'est trop* (Sandfeld, § 62, p.101).

Que sujet — qui n'est que survivance de l'ancien français — ne s'emploie aujourd'hui que dans le proverbe *Fais ce que dois, advienne que pourra* (Fr.-çes. slov. ČSAV, Annexes, p. 893) dont on ne cite le plus souvent que la dernière moitié, parfois avec le verbe *arriver* (*Arrive que pourra!*).

Comme complément d'objet on trouve le morphème introducteur *que* encore chez La Fontaine dans le tour elliptique *faire que sage*:

*Celuy-ci s'en excusa ;
Disant qu'il ferait que sage
De garder le coin du feu⁴*

En ce qui concerne la fonction du morphème *que* dans les locutions figées *coûte que coûte*, *vaillle que vaillle*: [*je résolu*] *de trouver*, *coûte que coûte*, *une solution sommaire* (Sandfeld, § 63, str. 101), *Il s'en est tiré vaillle que vaillle* (Hanse, 1991, str. 974), il s'agit soit de celle d'un complément d'objet direct ou d'un complément circonstanciel (de sens adverbial).⁵

En dehors de ces locutions figées Sandfeld voit le morphème *que* comme complément d'objet direct (il l'appelle régime) dans des tours du type *que je sache* (= *pour autant que je sais, à ce que je sais*), *que je me rappelle* : *Tu n'es pas indispensable que je sache, Je parie que vous n'avez jamais pris le thé dans une garçonnière ? — Pas que je me rappelle* (Sandfeld, § 63, str. 102), et devant un infinitif dans le tour *n'avoir que faire de* (= *ne pas avoir besoin de*): *Je n'ai que faire de votre admiration!* (ibid.).

La construction attributive de *que* ne connaît que quelques cas d'emploi isolés dans les locutions figées telles que *si j'étais que vous* (= *ce que vous [êtes]*), *si j'étais que de vous* (= *si j'étais ce que [il en est] de vous*). Dans ce type d'emploi (tout comme dans d'autres) le morphème introducteur *que* a été complètement suppléé dans la langue moderne par le tour analytique *ce que*.⁶

La forme forte de l'introducteur inanimé *quoi* n'est pas tellement rare à trouver. Il se trouve toujours en construction prépositionnelle (p. ex. *de, à, en, pour, par, sur*) dans les propositions relatives neutres ayant le plus souvent la fonction d'un complément d'objet direct (surtout après les présentatifs *voici, voilà* et *il y*

4 Dans la langue actuelle: *disant qu'il ferait ce que [ferait] un sage, en gardant le coin du feu* (Le Goffic, 1993, p.530).

5 Sandfeld, § 63, str. 102.

6 La construction *que ... que* qui est analogue à celle qui ... qui (animé) et dont le sens était autrefois tant ... que n'est gardé aujourd'hui que dans le français régional: *Les mois et idées se cherchent et finissent, que bien que mal, par se trouver* (Secheyay, Structure de la phrase, p. 13).

a) ou d'un complément prépositionnel, moins souvent celle d'attribut ou d'apposition. Rares sont des cas où la relative syntagmatisée a la fonction du sujet, p. ex. *Il restait juste de quoi se couler autour [de la table]* (Sandfeld, § 65, p. 106).

La fonction d'attribut est la plus fréquente après le présentatif *c'est*, le nombre d'autres cas est mineur: *Quand est-ce que je cesserai d'être sans quoi elle n'aurait pu être elle-même ?* (Claudel, *Le soulier de satin*, p.968). Le présentatif *c'est* s'inscrit dans une relation de prédication. Selon Pierrard⁷ la construction *c'est qu-* + relative établit une relation plus complexe avec le contexte énonciatif que les présentatifs *voici, voilà* puisqu'il implique le fait que la relative syntagmatisée est introduite dans le discours à travers un autre énoncé intermédiaire, déjà repéré par rapport à la situation d'énonciation. A la différence de *voici* et *voilà*, le présentatif *c'est* varie en temps et en modes et s'accorde, sous certaines conditions, avec le syntagme nominal actualisé: *C'est en quoi vous vous trompez* (Hanse, 1991, p.807) ; *Et c'est par quoi ils nous intriguent* (Pierrard, 1988, p.205).

La relative introduite par la construction *prép.+ quoi* a le plus souvent la fonction d'un complément d'objet direct : *Je te donnerai de quoi te mettre en mariage* (Sandfeld, § 65, p. 104), *Il a encore de quoi vivre*. Elle garde cette fonction toujours après *voici, voilà* et *il y a*: *Voilà à quoi je pense* (Hanse, 1991, p. 1016), *Voici en quoi l'homme de lettres diffère de ses semblables* (Sandfeld, § 64, p. 103). En ce qui concerne l'autre présentatif *il y a*, Pierrard dit qu'il «pose l'existence de l'être ou de la chose dénommée par le SN complexe et qui est son objet en réduisant le sujet à l'impersonnel il.»⁸ Comme *voilà*, le présentatif *il y a* réfère directement au contexte énonciatif. Le morphème *y* renvoie à «l'univers espace en tant que tel».⁹ Il varie en temps et en modes, mais comme le sujet *il* est impersonnel, il ne peut être question d'accorder le verbe avec le syntagme nominal complexe qui est son complément d'objet. En plus ce présentatif ne peut introduire que la construction *de quoi + infinitif*: *Il n'y a pas de quoi vous tourmenter* (Hanse, 1991, p. 807).

Dans quelques cas, pas très fréquents d'ailleurs, le morphème *quoi* peut figurer dans la construction *quoi que ce soit / quoi que ce fût* introduisant une relative complément d'objet direct ou indirect à la valeur concessive: *Que voudrais-tu faire? Militer. Faire quoi que ce soit.* (Eriksson, 1993, p. 306). *Il se demande comment il était possible de se soucier de quoi que ce soit.* (Togebly, 1964. § 1964, p. 231). *Recueilli dès la vingtième année par sa sœur, selon le vœu de leur père, Elia cessa de s'occuper de quoi que ce fût au monde* (ibid.). Mais il faut dire que ce type de relative est un peu ambigu puisque Eriksson voit en morphème *quoi* plutôt l'antécédent de la relative qui suit.¹⁰

7 Cf. M. Pierrard, *La proposition relative ...*, p. 202.

8 *Ibid.*, p. 205.

9 Cf. G. Moignet, *Systématique de la langue française*, p. 279.

10 Cf. O. Eriksson, *La phrase française*, p. 306.

La relative sans antécédent introduite par le segment conjonctif *de quoi* est employée fréquemment. Damourette et Pichon en voit la raison «*qu'on y interprète souvent le rayon de avec la même extension sémantique (...) que pour les tours avec dont (...)*». ¹¹ Selon Sandfeld la relative est dans ce cas «*tantôt régime, tantôt attribut ou apposition, rarement sujet*». ¹² En ce qui concerne le sens de la préposition *de*, Sandfeld y voit soit l'occasion ou le motif, Pierrard y ajoute en plus le moyen et la quantité en soulignant que «*ce que la préposition gagne en extension, elle le perd toutefois en précision*». ¹³ Du point de vue historique la préposition *de* «*dérive de la préposition latine exprimant l'origine, le départ, l'extraction, puis, après le déclin du génitif, l'appartenance, la dépendance etc....*» ¹⁴ et elle fait souvent de la relative un tour elliptique. Les exemples suivants le prouvent pleinement: *Chez moi, j'ai toujours de quoi (= ce dont je pourrai) occuper ma force* (Eriksson, 1993, p. 305), *Son aide représentait au plus de quoi (= ce qui suffit pour) combler des vides de caisse momentanés* (Sandfeld, § 65, p.105). L'ellipse de l'infinitif se produit dans quelques locutions contenant la construction *avoir de quoi* au sens d' «avoir des moyens, être aisé», et *il y a de quoi* qui s'emploie pour «il y a de l'aisance» ou «il y en a un motif»: *La clientèle ne discute jamais, on voit qu'elle a de quoi (= payer, acheter)* (Sandfeld, § 65, p.107), *Je vous en remercie. — [Il n' y a] Pas de quoi!* (ibid.). *C'est un homme qui a de quoi (= des moyens pour vivre dans l'aisance)* (Hanse, 1991, p. 807). Il est intéressant de constater que ces constructions sont aujourd'hui employées même dans la langue parlée.

Dans certains tours la valeur de la préposition *de* devient tellement réduite que sa fonction prépositionnelle est presque zéro ce qui permet que *de* accompagne l'introducteur de la relative syntagmatisée même si, syntaxiquement, la préposition n'est plus compatible avec le verbe de la subordonnée: *Apportez-leur de quoi boire* (Sandfeld, § 65, p. 105). Selon Sandfeld ¹⁵ la combinaison *de quoi + infinitif* qui date pour le moins du XVII^e siècle équivaut à *quelque chose + à + infinitif*: *Je vous demande de quoi lire = Je vous demande quelque chose à lire*. Tout en considérant ces constructions analogiques aux autres du type *avoir de quoi dîner, avoir de quoi déjeuner* où la préposition *de* a le sens instrumental ordinaire (*dîner d'un fruit, déjeuner d'une tasse de chocolat*), Sandfeld juge que ces constructions ont entraîné d'abord les tours *avoir de quoi manger, avoir de quoi boire* qui, une fois créés ont pu entraîner les autres par analogie (*de quoi vendre, de quoi lire, de quoi fumer, etc.*). Pierrard voit dans la préposition *de* plutôt «*un morphème inversant la tension de l'indifférenciation, toujours dirigé du particulier vers le général, mais avec contemplation du sin-*

11 Damourette et Pichon, *E.G.L.F.*, VII, § 3107, p. 362.

12 Cf. K. Sandfeld, *op.cit.*, § 65, p. 104.

13 Cf. M. Pierrard, *La proposition relative ...*, p. 206.

14 Cf. M. Wilmet, 1974, p. 384 - 385.

15 Cf. K. Sandfeld, § 65, p. 105.

gulier»,¹⁶ un «partitif» prélevant sur un ensemble une quantité indéterminée de ses composants (*de quoi fumer* = une quantité d'éléments tirés de l'ensemble des objets servant à fumer).¹⁷

On rencontre assez souvent le segment *de quoi* en fonction d'apposition jouissant d'une certaine autonomie vis-à-vis la proposition principale, ce qui est encore souligné par la ponctuation: *Tu trouveras dans ce tiroir quatre cent francs, de quoi aller un mois, si tu es raisonnable.* (Sandfeld, § 65, p. 105). Dans la construction *avoir de quoi* + *infinitif*, le morphème *quoi* se situe à la limite de la fonction pronominale: *Il a de quoi nous contenter* (Hanse, 1991, p. 807). Comme le montrent Damourette et Pichon¹⁸ ce fait est encore plus clair dans les constructions où le morphème *quoi* a complètement perdu sa valeur de conjonction en adoptant la fonction d'un pronom anaphorique: *Malgré quoi, huit ou dix fillettes barbotaient bravement sur la plage, En vertu de quoi, j'ai rédigé la présente notice.* (ibid.).¹⁹

Le relatif *quoi* régi par la préposition *pour* jouit d'une double orthographe. On écrit cette construction en un seul mot, régulièrement après les présentatifs *c'est, voici, voilà* dans la fonction d'attribut (*c'est pourquoi il lutte*) ou d'un complément d'objet direct (*voilà pourquoi il lutte*). Le sujet de la construction attributive est toujours le pronom *ce*, reprenant un syntagme ou toute une phrase: *Je redoute même ceux qui me comprennent et c'est pourquoi je passe mon temps à brouiller mes traces* (Eriksson, 1993, p. 159). Mais on écrit *pour quoi* dans d'autres cas, p. ex. après le verbe *avoir*: *Il a pour quoi vivre.*²⁰

La proposition relative sans antécédent marquant le lieu, au sens propre, comme au sens figuré, est introduite par le morphème introducteur *où*. C'est un tour très productif. Pierrard²¹ voit la raison de cette productivité, comme dans le cas de *qui* (*animé*), dans le fait qu'il existe un équilibre fonctionnel entre la fonction du syntagme nominal complexe et celle de l'introducteur relatif. La relative introduite par *où* peut être sujet, attribut, complément d'objet direct et complément prépositionnel.

Sujet : *Où il est ferme (sc. Montaigne), où il résiste, où il se répète, c'est où les différentes écoles de philosophie antique se sont accordés* (Sandfeld, § 73, p. 114). Les propositions relatives *où il est ferme, où il résiste, où il se répète* ont la fonction du sujet, la dernière proposition est attribut. Sauf une relative, même

16 Cf. M. Pierrard, *La proposition relative...*, p. 208.

17 *Ibid.*

18 Damourette et Pichon, *E.G.L.F.*, VII, § 3107, p.363.

19 «*Les idiomes latin et grec faisaient un très large usage d'un tour où les struments relatifs, en début de la phrase, se chevillant au contexte antérieur, prenaient une valeur grossièrement comparable à celle de struments présentatoires, mais en insistant davantage sur la consécution des idées.*» (D.+P., *E.G.L.F.*, VII, § 3107, p.363).

20 Dans la construction analytique on trouve aujourd'hui souvent *ce pourquoi* là où il faut écrire *ce pour quoi*: *Ils oublient ce pour quoi ils ont été nommés.* C'est pourquoi la langue courante préfère dire: *Ils oublient pourquoi...* (Hanse, 1991, p. 761).

21 Cf. M. Pierrard, *La proposition relative...*, p. 211.

un infinitif ou une proposition temporelle ayant le sens temporel peuvent figurer dans la fonction d'attribut: *Mais où leur a paru être l'idée de génie, c'est de s'adresser, pour ces leçons, à Normale* (Sandfeld, § 73, p. 114). *Mais où l'air natal le ragaillardit le mieux, ce fut lorsqu'il prit place dans le petit chemin de fer.* (ibid.). Dans la plupart des cas où l'attribut est substantif, il est d'ordinaire précédé d'une préposition qui est identique avec la préposition du syntagme nominal complexe: *Mais où Joseph triomphe, c'est dans la politique* (Sandfeld, § 73, p. 114), ce qui veut dire «le domaine dans lequel Joseph triomphe ...». Attribut: *C'est où nous voulions en venir* (Sandfeld, § 73, p. 115).

Complément d'objet direct: *Je trouverai où me chacher. Il n'a pas où reposer sa tête.* (Grevisse, 1975, § 996 — 3°, p. 1116). Le plus souvent la relative introduite par *où* fonctionne comme complément d'objet direct après les présentatifs *voici, voilà*: *Voici où gît la différence qui empêche qu'on s'entende.* (Sandfeld, § 73, p. 115).

Dans le cadre du complément prépositionnel Pierrard distingue deux types de constructions :²²

– La construction où le syntagme nominal complexe est introduit par les prépositions *de* ou *par*: *D'où il était, il aurait pu s'apercevoir de ma présence* (Sandfeld, § 73, p. 115), *Elle se trouverait punie par où elle aurait péché.* (ibid.). Le fonctionnement de ce syntagme est néanmoins soumis à quelques règles, telles que l'identité obligatoire des prépositions introduisant le relatif et le syntagme nominal complexe dans le cas du même verbe répété dans la seconde proposition: *Elle commença par où (= par ce par quoi) elle devait commencer* (Pierrard, 1988, p. 211). Or, Pierrard ne voit cette identité nullement obligatoire si le syntagme nominal complexe est introduit par une préposition explicite: *D'où (= de / à) il était, il aurait pu s'apercevoir de ma présence* (ibid.).

La possibilité de synthétiser deux syntagmes prépositionnels introduits par les prépositions différentes est unique parmi les morphèmes introducteurs simples (synthétiques). Pierrard la voit dans le fait que «*la fusion de la préposition et de l'introducteur en une seule forme (où) atténue l'obstacle prépositionnel en estompant son sémantisme et permet ainsi à la préposition qui domine le SN complexe de s'imposer (à condition qu'elle soit compatible avec le locatif où)*».²³

– Dans la seconde construction le syntagme nominal complexe est introduit par la préposition *à*: *Ne cherchez pas à vous rendre indispensable où vous ne l'êtes pas* (Pierrard, 1988, p. 212). Dans ce type de construction les prépositions identiques sont obligatoires, la présence des verbes *vouloir, pouvoir, devoir* dans la proposition relative peut entraîner l'éllipse du verbe de la principale: *Allons, où vous voulez, dit-elle à regret.* (Sandfeld, § 73, p. 116). Le même phénomène se produit d'ailleurs avec les mêmes verbes dans les relatives à l'antécédent explicite: *Ils ont acheté des bonbons qu'ils ont voulu [acheter].*²⁴

22 Cf. M. Pierrard, *La proposition relative...*, 1988.

23 Cf. M. Pierrard, *La proposition relative ...*, p. 212,

24 C'est pourquoi le participe passé du verbe *vouloir* ne s'accorde pas avec que complément d'objet direct qui le précède.

De même que dans le cas de *quoi*, le morphème *où* peut figurer dans la construction *où que (ce soit) + subjonctif* introduisant une relative complément prépositionnel à la valeur concessive: *Je te trouverai où que tu sois, Nous allons les dévoiler où qu'ils se cachent.*

Pour conclure, nous constatons que les morphèmes au trait *inanimé* introduisant la propositions relative sans antécédent tendent de plus en plus à disparaître dans le français de nos jours, surtout dans la langue parlée. Sauf quelques locutions figées ou archaïques ils ont été pleinement remplacés par les introducteurs composés (analytiques) *ce qui, ce que, là où* qui, grâce à leur flexibilité, peuvent figurer dans presque toutes les fonctions syntaxiques tout en permettant en même temps de mieux distinguer la fonction du morphème introducteur et celle de la relative syntagmatisée.

BIBLIOGRAPHIE

- DAMOURETTE J., PICHON E.: *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française.* Ed. d'Artrey, Paris, 1911–1940 — (E.G.L.F.)
- ERIKSSON O.: *La phrase française, Acta Universitatis Gothoburgensis*, Göteborg, 1993
- GREVISSE M.: *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 1975, (10^e éd.)
- HANSE J.: *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Duculot, Paris — Louvain-la-Neuve, 1987, (2^e éd.)
- KLEIBER G.: *Anaphores et pronoms*, Duculot, Gembloux, 1994
- LE GOFFIC P.: *Grammaire de la Phrase Française*, Paris, Hachette-Supérieur., 1993
- LORIAN A.: *Souplesse et complexité de la proposition relative en français*, Ed. Slatkine, Genève-Paris, 1983
- MOIGNET G.: *Systématique de la langue française, Klincksieck*, Paris, 1981
- PALUSZKIEWICZOWA A.: «Où» en tant que marque explicite de la subordination, in *Studia romanica posnaniensia*, 3, 1976, p. 105–109
- PIERRARD M.: *La proposition relative sans antécédent en français moderne*, Ed. Peeters, Louvain, 1988
- SANDBELD K.: *Syntaxe du français contemporain, II*, Droz, Genève, 1965 (2^e éd.)
- TOGEBY K.: „Les pronoms interrogatifs-relatifs et les conjonctions de subordination“, in *Méthodes de la grammaire, Actes du colloque tenu à Liège du 18–20 novembre 1964*, Université. de Liège, 1964, pp. 131–139
- WILMET M.: *La détermination nominale, Quantification et caractérisation*, P.U.F., Paris, 1986